



EQUIFAX®

Pouls du marché



Pouls du marché sur les tendances en matière de fraude d'Equifax Canada

S1
2026

Octobre 2026

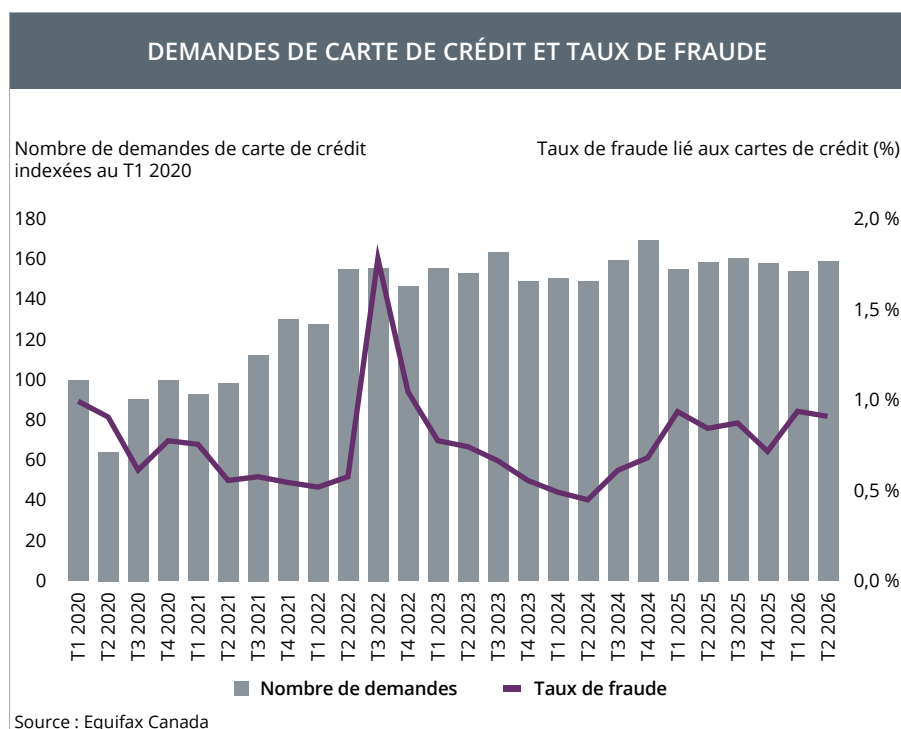
Hausse de la fraude liée aux demandes de carte de crédit : les voleurs d'identité ciblent les Canadiens de 56 à 65 ans de manière disproportionnée

Le contenu suivant a été créé par Equifax Canada à l'aide de ses renseignements exclusifs.

La fraude liée aux demandes de carte de crédit a augmenté de 8 % en glissement annuel au T2 2026, allant ainsi à contre-courant de la tendance à la baisse observée sur le plan des demandes de financement automobile, hypothécaire et de services de télécommunications, selon le dernier rapport Pouls du marché d'Equifax Canada sur les tendances et aperçus en matière de fraude.

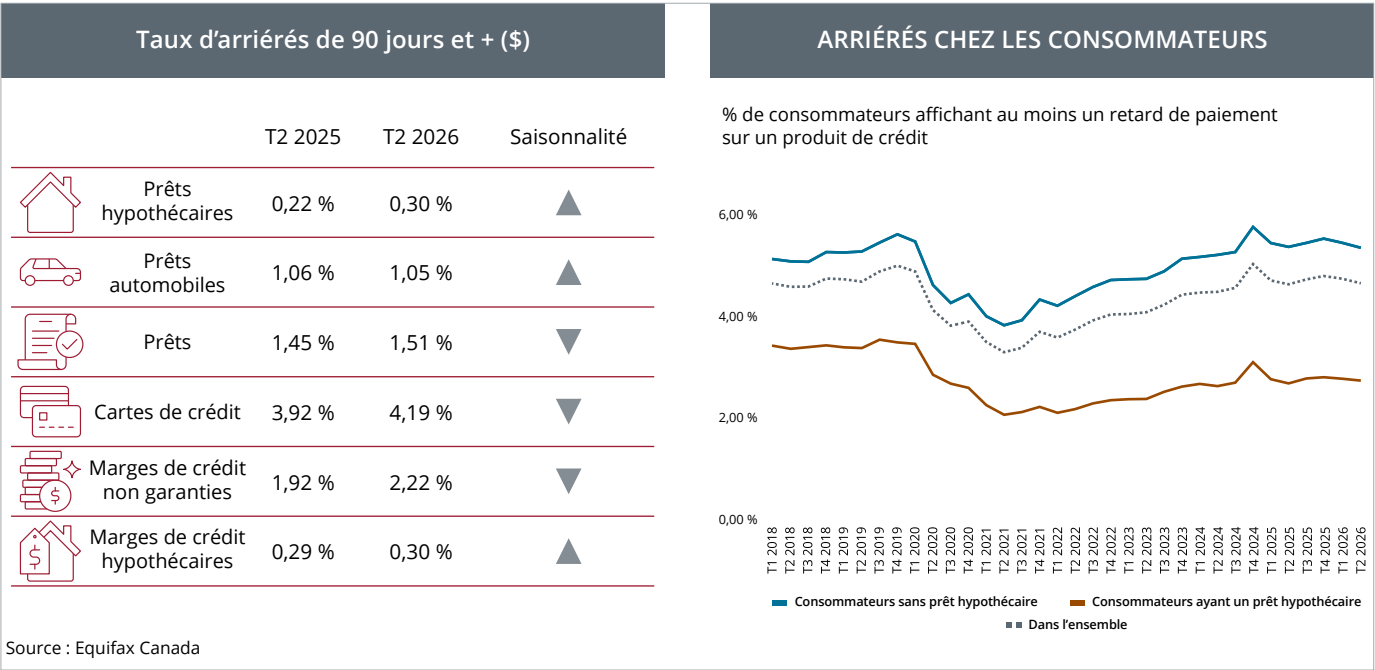
Le taux global de fraude liée aux demandes de carte de crédit, défini comme la proportion de demandes frauduleuses par rapport au nombre total de demandes de carte de crédit, a augmenté de 8 % par rapport à l'année dernière pour atteindre 0,91 % au T2 2026; un résultat principalement attribuable aux vols d'identité commis par des tiers.

Le taux global de fraude liée aux demandes de crédit de consommateur a atteint 0,66 % au T2, soit une hausse de 5 % comparativement à l'année précédente. Le taux de fraude de première partie, qui survient lorsque des demandeurs fournissent eux-mêmes de faux renseignements personnels ou financiers, s'élevait à 0,35 %, tandis que le taux de vol d'identité commis par des tiers s'élevait à 0,27 %. « Même si ces hausses en pourcentage peuvent sembler minimes, leur incidence et leur valeur monétaire pourraient avoir des répercussions importantes sur les Canadiens et Canadiennes », a souligné **Carl Davies, chef de la prévention de la fraude et de la protection d'identité à Equifax Canada.**



La hausse des cas de fraude liés aux demandes de carte de crédit s’inscrit dans un contexte de pressions financières persistantes sur les ménages canadiens. Selon des données distinctes d’Equifax Canada sur le crédit aux consommateurs, le total de la [dette des consommateurs a atteint 2,68 billions de dollars](#) au T2 2026, soit une hausse de 4,18 % en glissement annuel.

Parallèlement à la hausse des niveaux d’endettement, le taux global d’arriérés importants (paiements en retard depuis 90 jours et plus) a augmenté de 11,7 % pour s’établir à 0,68 %, tandis que le taux de graves arriérés liés aux cartes de crédit a grimpé de 6,8 % pour atteindre 4,2 %. Ce phénomène est digne d’intérêt, car la hausse des arriérés et la pression financière peuvent être liées à une augmentation des taux de fraude.



Les Canadiens qui ont un meilleur accès au crédit sont ciblés

Les Canadiens et Canadiennes âgés de 56 à 65 ans constituaient le groupe le plus fréquemment visé, et les voleurs d'identité semblent cibler les titulaires de carte bien établis, afin de tirer parti de leurs limites de crédit potentiellement plus élevées. Comme les Canadiens et Canadiennes âgés de 56 à 65 ans ont tendance à vérifier moins souvent leurs dossiers de crédit, les fraudeurs disposent d'un délai plus long pour agir sans être repérés. Au même moment, le Québec a enregistré le taux le plus élevé du pays en matière de fraude liée aux demandes de carte de crédit commises par des tiers.

« La fraude liée aux demandes de carte de crédit est de plus en plus souvent associée au vol d'identité, et le fait que les fraudeurs concentrent leurs efforts sur les Canadiens et Canadiennes âgés de 56 à 65 ans mérite que l'on y porte attention », a déclaré M. Davies. « Les fraudeurs recherchent des occasions d'utiliser des renseignements personnels légitimes pour ouvrir de nouveaux comptes; voilà pourquoi il est important que les consommateurs de tous âges, mais surtout ceux âgés de 56 à 65 ans, vérifient régulièrement leurs dossiers de crédit et agissent rapidement s'ils remarquent une opération qu'ils ne reconnaissent pas. »

La fraude fondée sur la véritable identité, qui survient lorsqu'un criminel utilise sans consentement les renseignements personnels réels d'une autre personne pour ouvrir un compte, a représenté la principale source de fraude liée aux demandes de carte de crédit par des tiers à l'échelle nationale.



« Les fraudeurs recherchent des occasions d'utiliser des renseignements personnels légitimes pour ouvrir de nouveaux comptes; voilà pourquoi il est important que les consommateurs de tous âges, mais surtout ceux âgés de 56 à 65 ans, vérifient régulièrement leurs dossiers de crédit et agissent rapidement s'ils remarquent une opération qu'ils ne reconnaissent pas. »

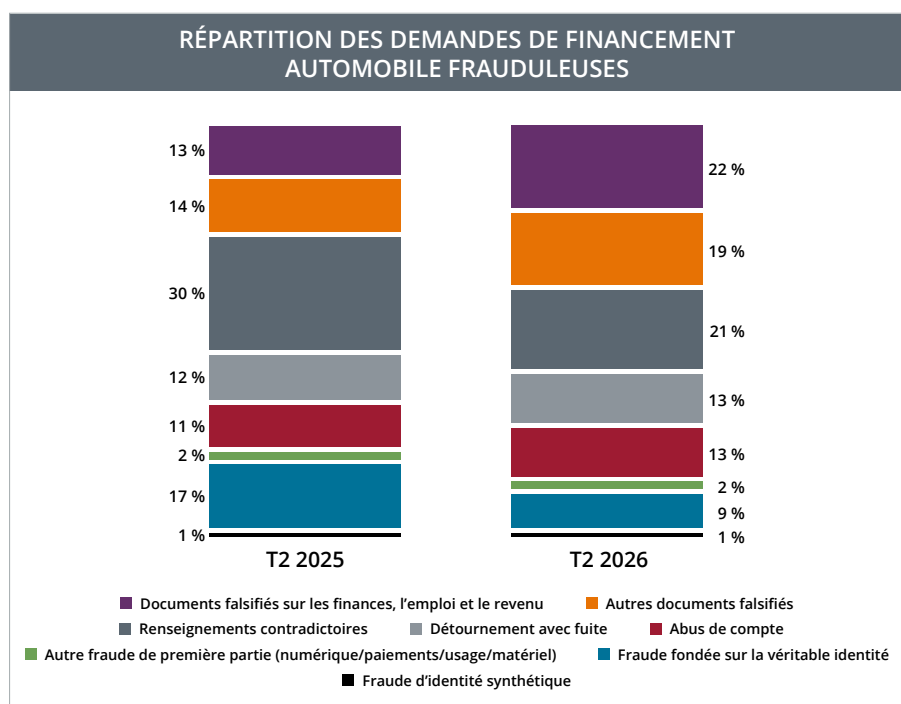
Carl Davies

Chef de la prévention de la fraude et de la protection d'identité à Equifax Canada

La fraude automobile diminue, mais les fausses déclarations prennent les devants

Le taux de fraude lié aux demandes de financement automobile a diminué à 0,21 % au T2, alors que les interrogations de crédit du secteur automobile ont baissé de 9 % en glissement annuel, et que les nouveaux octrois de crédit ont affiché une baisse de 9,2 %. La fraude de première partie représentait 0,19 %, contre seulement 0,02 % pour la fraude commise par des tiers.

Près de 90 % des demandes de financement automobile frauduleuses comportaient de fausses déclarations de la part du demandeur, notamment des renseignements falsifiés sur l'emploi, des documents financiers modifiés et des renseignements personnels contradictoires. L'Ontario a enregistré le taux de fraude le plus élevé au pays sur le plan des demandes de financement automobile, tandis que les demandeurs âgés de 26 à 35 ans sont associés à la plus grande part des activités frauduleuses.



« La situation en matière de fraude n'évolue pas dans une direction précise », a expliqué M. Davies. « Le vol d'identité représente la plus grande préoccupation dans le secteur des cartes de crédit. Dans le domaine du financement automobile, ce sont les demandeurs qui donnent de fausses informations sur leur situation personnelle. Il est important de bien comprendre les différences entre les divers types de fraude, car les méthodes utilisées pour les détecter et les prévenir doivent elles aussi être différentes. »

« Le vol d'identité représente la plus grande préoccupation dans le secteur des cartes de crédit. Dans le domaine du financement automobile, ce sont les demandeurs qui donnent de fausses informations sur leur situation personnelle. Il est important de bien comprendre les différences entre les divers types de fraude, car les méthodes utilisées pour les détecter et les prévenir doivent elles aussi être différentes. »

Carl Davies

Chef de la prévention de la fraude et de la protection d'identité à Equifax Canada



Diminution de la fraude liée aux demandes de prêt hypothécaire et de services de télécommunications :

L'Ontario et l'Alberta enregistrent les taux les plus élevés de fraude liée aux demandes de prêt hypothécaire

Le taux de fraude lié aux demandes de prêt hypothécaire a diminué à 0,20 % au T2 et provenait presque exclusivement de fausses déclarations de premières parties. La province de l'Ontario a enregistré le taux le plus élevé en matière de fraude liée aux demandes de prêt hypothécaire avec un résultat de 0,28 %, suivie par l'Alberta avec 0,19 %.

La fraude liée aux demandes de services de télécommunications a également poursuivi sa tendance à la baisse pour atteindre 0,32 %. Le taux de fraude de première partie a diminué à 0,25 %, tandis que le taux de fraude par des tiers s'est maintenu à 0,02 %.

« L'évolution des taux de fraude met réellement en évidence un écart croissant entre les différents types de fraude. La hausse des cas de fraude liés aux produits bancaires courants, comme les cartes de crédit, les services bancaires et les dépôts, pourrait être le signe d'une détérioration générale de la situation financière des ménages, alors que la diminution de la fraude dans les secteurs de l'automobile, des prêts hypothécaires et des télécommunications s'explique en partie par le déclin démographique et la faiblesse de la demande de crédit », a souligné M. Davies. « On estime que les Canadiens et Canadiennes ont perdu 645 M\$ en raison de la fraude l'année dernière. Il s'agit d'un problème contre lequel nous sommes déterminés à continuer de lutter, comme en témoignent les pertes liées à la fraude, estimées à 3 G\$ annuellement, que nous contribuons à prévenir. Nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider à mieux protéger les Canadiens et Canadiennes contre tout type de fraude », a conclu M. Davies.

Les tendances et aperçus en matière de fraude Poulx du marché d'Equifax Canada^{MD} tirent parti de données et d'analyses de pointe pour fournir des renseignements essentiels à l'écosystème financier au Canada, afin d'aider à protéger les consommateurs et d'aider les Canadiens et Canadiennes à profiter de la meilleure situation financière possible. Equifax Canada propose une gamme complète de [solutions de surveillance du crédit et de protection de l'identité](#) afin de protéger les consommateurs canadiens.



Découvrez comment Equifax peut vous aider à réduire les risques liés à la fraude et à l'identité

FraudeQI^{MC} d'Equifax Canada est une plateforme infonuagique de prévention de la fraude, alimentée par des analyses avancées et de riches sources de données. Elle offre une intégration simplifiée du processus de demandes de crédit des clients, et elle permet aux entreprises d'être mieux outillées pour atténuer le risque en temps réel et réduire les pertes futures liées à la fraude.

La plateforme tire parti de la puissance du consortium de l'Échange FraudeQI, le plus important échange de renseignements sur les fraudes connues au Canada, qui comprend des données multisectorielles sur la fraude provenant de banques, d'institutions financières, de télécommunications, du secteur automobile et d'autres organisations de premier plan. La plateforme bénéficie d'une expertise et d'une expérience de pointe, effectuant environ 30 millions d'évaluations pour les utilisateurs chaque année. Les plateformes de prévention de la fraude d'Equifax ont aidé les organisations à éviter des pertes annuelles estimées à 3 milliards de dollars.

Tirez parti du pouvoir de FraudeQI. Pour en apprendre davantage :

<https://www.equifax.ca/fr/entreprise/produit/fraudeqi>.

Communiquez avec un membre de l'équipe des conseils en prévention de la fraude pour en savoir plus sur la façon dont nous pouvons aider à réduire les pertes et les risques liés à la fraude.

Hussein Ezzat

Conseiller principal, prévention de la fraude (région du Grand Toronto)

hussein.ezzat@equifax.com

Sophia Rodopoulos

Conseillère en prévention de la fraude (région du Grand Toronto)

s.rodopoulos@equifax.com

Julie Lesco

Conseillère en matière de fraude et en gestion de l'identité

julie.lesco@equifax.com

Patrick Wiltshire

Conseiller, prévention de la fraude – paiements (Montréal)

patrick.wiltshire@equifax.com

À propos d'Equifax

À Equifax (NYSE: EFX), nous croyons que les connaissances entraînent le progrès. En tant qu'entreprise mondiale de données, d'analyses et de technologies, nous jouons un rôle essentiel dans l'économie mondiale en aidant les institutions financières, les entreprises, les employeurs et les organismes gouvernementaux à prendre des décisions cruciales avec une confiance accrue. Notre combinaison unique de données différenciées, d'analyses et de technologies infonuagiques alimente des aperçus qui permettent aux gens de prendre des décisions qui les feront aller de l'avant. Ayant son siège social à Atlanta et soutenue par près de 15 000 employés dans le monde entier, Equifax exploite des activités ou possède des investissements dans 24 pays en Amérique du Nord, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique. Pour en savoir plus, visitez le site [Equifax.ca](https://www.equifax.ca).



EQUIFAX®

Pouls du marché



equifax.ca/fr/entreprise/pouls-du-marche

© Equifax Canada Co., 2026. Tous droits réservés. Equifax et les marques Equifax utilisées aux présentes sont des marques déposées d'Equifax Inc. Tous les autres noms de produits et de sociétés mentionnés aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Ce rapport est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique et ne doit pas être utilisé ou interprété comme tel. Les renseignements sont fournis tels quels sans aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite. Equifax Canada ne sera en aucun cas tenue responsable envers vous ou toute autre personne de toute perte ou de tout dommage découlant de l'utilisation de la présente information par vous ou toute autre personne. Les personnes qui utilisent ces renseignements doivent consulter leur avocat pour obtenir des conseils juridiques.